

Séance publique du 10 octobre 2006

Délibération n° 2006-3650

commission principale : développement économique

objet : **Pôle de compétitivité chimie-environnement Axelera - Soutien de la Communauté urbaine aux projets de Recherche & Développement 2006 - Subvention**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 20 septembre 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération en date du 11 septembre 2006, le conseil a approuvé le principe de l'intervention de la Communauté urbaine sur les projets de Recherche et Développement (R&D) des cinq pôles de compétitivité lyonnais et a voté une autorisation de programme d'un montant de 4,5 M€ pour le pôle de compétitivité chimie-environnement nommé Axelera.

La chimie et l'environnement représentent aujourd'hui le deuxième secteur industriel de la région Rhône-Alpes par le chiffre d'affaires (plus de 13 milliards d'euros en 2005) et le troisième employeur industriel régional avec quelques 48 000 emplois directs. Fortement implantée dans l'agglomération lyonnaise, cette filière représente un enjeu de développement économique, reconnu par la labellisation, le 12 juillet 2005, d'un pôle de compétitivité à vocation mondiale.

La Communauté urbaine a souhaité dès le départ apporter son concours à la mise en place et au développement de ce pôle. Ayant pour ambition d'accélérer *la transformation de la filière pour passer d'une chimie, aujourd'hui majoritairement engagée dans des actions curatives de ses effets à une chimie d'avant-garde, intégrant dès la conception une maîtrise accrue de sa relation à l'environnement et à la Cité*, ce pôle est aujourd'hui porté par l'association Axelera dont les membres fondateurs sont Rhodia, Arkéma, l'Institut français du pétrole (IFP), Suez et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Douze projets de R&D sont prévus pour un montant total estimé à 400 M€.

Des projets de R&D ont été déposés ; quatre autres sont en cours de consolidation et soixante-sept projets de l'Agence nationale de la recherche (ANR) ont été labellisés par Axelera pour un montant total d'un peu plus de 36 M€. Plus de 14 M€ de financements publics ont été levés (7,15 M€ pour l'ANR et 7,2 M€ pour la direction générale des entreprises (DGE)).

Chaque année, les projets labellisés par le pôle feront l'objet d'une validation par l'Etat et donneront lieu à une convention-cadre avec l'Etat, dans laquelle chaque partenaire définira son niveau d'intervention.

Au titre de l'année 2006, la communauté urbaine de Lyon envisage de soutenir le projet Rhodanos - sur le thème du traitement de l'eau - labellisé par le Bureau du pôle de compétitivité le 12 janvier 2006 et validé par la direction générale des entreprises du ministère de l'industrie le 27 avril 2006.

Les enjeux du projet Rhodanos

L'enjeu principal du projet Rhodanos (nom grec du fleuve Rhône) est d'anticiper et de maîtriser les conséquences des rejets liquides des activités industrielles et urbaines dans l'environnement. Son ambition est de bâtir une nouvelle gestion globale des bassins versants en répondant, en particulier, aux exigences de la nouvelle directive-cadre européenne sur l'eau (DCE) qui devront être satisfaites pour 2015 et en intégrant l'acceptabilité environnementale croissante des citoyens.

Il s'agit donc de doter la région Rhône-Alpes et plus particulièrement Lyon d'un pôle d'innovation et de recherche, de renommée internationale, pour la maîtrise globale et partagée des rejets industriels et urbains afin de garantir le bon état des milieux naturels. Le projet Rhodanos permettra à ce pôle de recherche de fédérer les éco-acteurs (industriels, collectivités, centres de recherche et unités de formation) de la Région et de développer

l'intelligence environnementale requise pour répondre aux grands défis environnementaux du présent (éco-performance) et du futur (éco-conception et éco-surveillance) tant au niveau national qu'international.

De plus, en s'engageant dans ce projet et en le soutenant financièrement, la Communauté urbaine - compétente en matière de gestion des services d'intérêt collectif : assainissement et eau- se positionne en tête dans la compétition des éco-métropoles innovantes européennes en proposant notamment ses équipements (station d'épuration communautaire de Pierre Bénite) en phase pilote.

La description du projet Rhodanos

Le projet Rhodanos est aujourd'hui porté par le groupe Suez environnement, pour le compte de l'ensemble des partenaires dans le cadre d'Axelera. Le projet est prévu pour durer trente-six mois dès la notification complète des demandes de financements publics.

Ce projet rassemble aujourd'hui les partenaires suivants : Suez environnement, Arkéma, Rhodia, IRH environnement, Processium, Afocel, Commissariat à l'énergie atomique (CEA), Centre technique du papier, Institut français du pétrole, Cemagref, CNRS, institut national polytechnique de Grenoble et institut national des sciences appliquées de Lyon (Insa). Le consortium inclut également cinq PME sous-traitantes (Extrasynthèse, Airpoll, Sint, Cerphos et Orelis). Le projet est donc essentiellement porté par les industriels qui forment plus de la moitié des partenaires garantissant ainsi une recherche avant tout orientée vers les produits.

La Communauté urbaine est également partenaire du projet Rhodanos (mise à disposition d'experts et d'équipements) : Action A13-Esprit : évaluation des substances prioritaires dans les rejets (urbains) inhérents au temps de pluie dont le coordinateur est l'Insa de Lyon, en partenariat avec Suez environnement, le Cemagref et le service central d'analyse du CNRS et Action A12-Soqer : station d'observation de la qualité des eaux du Rhône avec l'application de nouveaux capteurs dont le coordinateur est Suez environnement, en partenariat avec le service central d'analyse du CNRS.

La Communauté urbaine envisage d'apporter son concours financier à deux partenaires majeurs du projet ; le CNRS Rhône-Auvergne (0,85 M€) et l'Institut français du pétrole (IFP) Lyon (0,30 M€). Le CNRS Rhône-Auvergne travaillera plus particulièrement sur les méthodes d'analyse multi-résidus des substances dangereuses à surveiller en milieu aquatique ; tandis que l'IFP Lyon est chef de file des projets liés au développement de capteurs passifs pour la protection de polluants hydrocarbures dans l'eau.

Les retombées attendues pour les entreprises et le territoire

Les retombées économiques attendues des nouveaux produits issus du projet Rhodanos ont été globalement chiffrées par les partenaires :

- en région Rhône-Alpes, 50 M€ de chiffre d'affaires générés et plus de 87 M€ d'investissements divers réalisés chaque année (équipements, prototypes, etc.) ; plus de 4 600 emplois consolidés et la création de plus de 200 emplois (directs ou indirects chez les sous-traitants et les fournisseurs),

- plus largement, à l'échelle nationale, ce sont plus de 205 M€ de chiffre d'affaires générés, plus de 750 M€ d'investissements réalisés ; la consolidation de plus de 23 000 emplois et la création d'environ 800 postes.

Il est également à noter que plus de 40 % du chiffre d'affaires total généré par le projet est censé, à terme, se réaliser sur le territoire de la Communauté urbaine. Au-delà des grands groupes industriels fortement implantés dans l'agglomération (Rhodia-Lyon-Saint Fons-Collonges au Mont d'Or), Arkéma (Pierre Bénite-Saint Fons) ou Suez (Lyon-Rillieux la Pape, Meyzieu, Ecully) il est important de noter l'implication forte d'une PME de Villeurbanne en tant que porteur direct d'un sous-projet (société Processium -issue de l'incubateur Crealys- neuf salariés, chiffre d'affaires estimé à 300 000 € en 2005). De même, la majorité des laboratoires ou établissements publics retenus dans le projet sont situés dans l'agglomération lyonnaise : IFP Lyon (Solaize), Cemagref groupement de Lyon (Lyon 9°), CNRS Rhône-Auvergne (Villeurbanne, Ecully et Solaize) et Insa Lyon (Villeurbanne).

Sur un plan technologique, le projet Rhodanos doit permettre la réalisation de nouveaux produits innovants éco-performants en vue de leur mise sur le marché (six procédés et deux filières de traitement et de recyclage des rejets industriels et urbains, cinq outils d'analyse-mesure (capteurs et logiciels) et deux systèmes de surveillance-pilotage pour la gestion, en temps réel, du bon état des masses d'eau).

Concernant plus précisément le CNRS et l'IFP, il convient de souligner que ces centres de recherche ont engagé, depuis quelques années, un recentrage fort de leurs effectifs et compétences sur Lyon (cf. délocalisation des équipes catalyse d'IFP Rueil-Malmaison à Solaize en 2002 (230 personnes) - projet de regroupement de plus de quatre cents chercheurs sur le site de la cité lyonnaise de l'analyse et de l'environnement à Villeurbanne-La Doua). Le soutien de la Communauté urbaine, dans le cadre du projet Rhodanos, envers ces deux partenaires scientifiques de premier ordre, constitue un élément favorable supplémentaire quant à la pérennisation et au renforcement des équipes en place et à l'ancrage durable de leurs investissements et équipements sur Lyon.

Le budget et le plan de financement prévisionnel 2006-2009

Le budget et le plan de financement prévisionnel du projet Rhodanos se répartissent de la manière suivante (en M€) :

Bénéficiaires	Financement privé	Etat (FCE)	conseil régional Rhône-Alpes	Communauté d'agglomération de Grenoble	conseil général de l'Isère	communauté urbaine de Lyon	Totaux
Entreprises							
Suez environnement		0,505					
Arkéma		0,284					
Rhodia		0,396					
IRH environnement		0,033					
Processium		0,029					
Laboratoires publics							
Afocel		0,119					
Commissariat à l'énergie atomique		0,168					
Centre technique du papier		0		0,363			
Institut français du pétrole						0,280	
Cemagref			0,456				
CNRS						0,771	
institut national polytechnique de Grenoble		0,538					
institut national des sciences appliquées de Lyon			0,560				
total	6,97	2,20	1	0,258		1,051	11,75

La participation financière de la communauté urbaine de Lyon fera l'objet de conventions particulières avec les contractants du projet que la Communauté urbaine souhaite soutenir pour un montant global de 1,051 M€ en 2006 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

Où l'intervention de monsieur le rapporteur précisant que :

- page 2 - titre 2 "*description du projet Rhodanos*", dernier paragraphe :

au lieu de :

"CNRS Rhône-Auvergne (0,85 M€) et l'Institut français du pétrole (IFP) Lyon (0,30 M€)."

il convient de lire :

"CNRS Rhône-Auvergne (0,771 M€) et l'Institut français du pétrole (IFP) Lyon (0,280 M€)."

- page 3 - titre 4 "*Le budget et le plan de financement prévisionnel 2006-2009*", il convient de remplacer le tableau par le suivant :

Bénéficiaires	Finance - ment privé	Etat (FCE)	Conseil Régional Rhône - Alpes	Communauté d'agglo. de Grenoble	Conseil Général de l'Isère	Commu- nauté urbaine de Lyon	Totaux
entreprises							
Suez Environnement		0,505					
Arkéma		0,284					
Rhodia		0,396					
IRH Environnement		0,033					
Processium		0,029					
ELYO		0,033					
laboratoires publics							
Afocel		0,119					
Commissariat à l'énergie atomique		0,168					
Centre technique du papier				0,258	0,105		
Institut français du pétrole						0,280	
Cemagref			0,456				
CNRS						0,771	
Institut national polytechnique de Grenoble		0,538					
Institut national des sciences appliquées de Lyon			0,56				
total	6,97	2,105	1,016	0,258	0,105	1,051	11,505

DELIBERE

1° - Accepte les modifications proposées par monsieur le rapporteur.

2° - Décide de soutenir le projet Rhodanos pour un montant de 1,051 M€, dans le cadre des projets de Recherche et Développement (R&D) d'Axelera labellisés par l'Etat en 2006.

3° - Approuve la convention-cadre 2006 entre l'Etat et les collectivités locales partenaires et l'engagement de l'Etat sur la période de 2006-2009.

4° - Autorise monsieur le président à signer la convention-cadre à intervenir entre l'Etat et les collectivités territoriales partenaires.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président